
SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur du produit

| | |
|-----------------|-------------------------------------|
| Nome du produit | ECONEX RHAGOLETIS COMPLETA 90 JOURS |
| Code du produit | UIPHOVA246 |

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.
Lutte biologique contre l'insecte ravageur *Rhagoletis completa*.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

| | |
|------------|--|
| Entreprise | SANIDAD AGRÍCOLA ECONEX, S.L. C/Mayor, N° 15Bis – Edificio ECONEX 30149 SISCAR- Santomera (Murcia) España |
| Téléphone | +34 968-86-03-82 |
| Fax | +34 968-86-23-42 |
| E-mail | econex@e-econex.com |

1.4 E Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59 (Institut National de Recherche et de Sécurité I.N.R.S.)

SECTION 2: IDENTIFICATION DE DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Pour le texte intégral des phrases H et P: voir la SECTION 16.

Irritation cutanée (Catégorie 2) H315
Irritation des yeux (Catégorie 2) H319
Toxicité aiguë, Orale (Catégorie 4), H302
Toxicité spécifique, Inhalation (Catégorie 3), H335

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes

Signe: Danger



Mention de danger)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284 Porter une protection respiratoire.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Supprimer lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

| Substance active | Règlement de classement (EC) No 1272/2008 |
|--|--|
| Acétate d'ammonium Synonymes: Ammonium acétate Formule: C ₂ H ₇ NO ₂ Masse Moléculaire : 77,08 g/mol N°CAS : 631-61-8 CE : 211-162-9 | - |
| Triméthylamine HCl Synonymes: chlorure de triméthylammonium Formule: C ₃ H ₉ N · HCl Masse Moléculaire: 95,57 g/mol N° CAS: 593-81-7 CE : 209-810-0 | Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; H315, H319 |

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description de premiers secours

Conseils généraux: Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation: Fournir de l'air frais. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consultez un docteur.

ECONEX RHAGOLETIS COMPLETA 90 JOURS
UIPHOVA246

En cas de contact avec la peau: Laver la zone affectée avec du savon et de l'eau.

En cas de contact avec les yeux: Rincer ou irriguer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes, même derrière les paupières. Retirez les lentilles si vous les portez et c'est facile à faire. Consultez un médecin si l'irritation oculaire persiste.

En cas d'ingestion: Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et / ou dans la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section 4.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone.

5.2 Special hazards arising from the substance or mixture

Oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Combattre l'incendie en prenant les précautions normales, porter un appareil respiratoire autonome si nécessaire.

5.4 Informations complémentaires

Utiliser de l'eau pulvérisée en cas de récipients.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

Portez une protection respiratoire. Évitez de respirer les vapeurs et les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éliminez toutes les sources d'ignition. Évacuez le personnel vers une zone sûre. Évitez l'accumulation de vapeurs. Voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des cours d'eau et des égouts et informer les autorités compétentes en cas de contamination accidentelle des cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Tout déversement doit être nettoyé rapidement. Utilisez un support d'aspiration électriquement protégé ou avec une brosse humide et placez-le dans un conteneur pour l'élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection, voir section 8 et pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter des gants de protection AQL = 1,5. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter l'inhalation de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart de toutes les flammes - Ne pas fumer. Pour les mesures de précaution, voir la section 2.2.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit doit être conservé dans son contenant d'origine et au réfrigérateur à 4° C; ou au congélateur à -18° C. Ne le mettez pas en contact avec des aliments ou des boissons.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres recommandations en dehors de celles décrites dans la section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Pas de données disponibles.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Pendant la manipulation, ne pas manger ni boire. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisation des lunettes de protection.

Protection de la peau

Manipuler avec des gants, qualité: AQL 1.5. Utiliser une technique d'élimination des gants appropriée (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Laver et sécher les mains. Matériau : caoutchouc nitrile. Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm. Temps de percée : 480 min.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire les spécifications de la Directive UE 89/686 / CEE et à la norme EN 374 qui en dérive. Éliminer selon les règlements.

Contact complet

Voir protection de la peau.

Contact d'éclaboussure

Voir protection de la peau.

Protection du corps

Manipuler avec des gants. Utilisez des vêtements de protection de base.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) Aspect: État physique: solide, leurre sous forme de blister fermé, contenant les principes actifs
- b) Odeur: pas de données disponibles
- c) Seuil olfactif : il n'existe pas de données disponibles
- d) pH (produit technique): pas de données disponibles
- e) Point de fusion /point de congélation : pas de données disponibles. Point de fusion/rang (du produit technique):: pas de données disponibles
- f) Point d'ébullition initial et rang d'ébullition : pas de données disponibles
- g) Point d'éclair: pas de données disponibles
- h) Degrés d'évaporation: pas de données disponibles
- i) Inflammabilité (solide, gaz): pas de données disponibles
- j) Inflammabilité supérieure/inférieure ou limites explosives: pas de données disponibles.
- k) Pression de vapeur: pas de données disponibles
- l) Densité de vapeur: pas de données disponibles
- m) Densité relative: pas de données disponibles
- n) Solubilité dans l'eau (du produit technique): pas de données disponibles
- o) Coefficient de division ((du produit technique): n-octanol/eau): pas de données disponibles
- p) Température d'auto-ignition: pas de données disponibles
- q) Température de décomposition: pas de données disponibles
- r) Viscosité: pas de données disponibles
- s) Propriétés explosives: pas de données disponibles
- t) Propriétés oxydantes: pas de données disponibles

9.2 Autres informations: pas de données disponibles.

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

10.1 Reactivité

Pas de données disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

10.4 Conditions à éviter

Flammes.

10.5 Incompatible materials

Pas de données disponibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition: pas de données disponibles.

En cas d'incendie: voir la section 5

SECTION 11: TOXICOLOGICAL INFORMATION

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : DL50 Orale - rat - 766 mg/kg

Remarques: Symptômes : En cas d'ingestion, il peut provoquer de graves brûlures de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un danger de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

CL50Inhalation CL50 Rat: 3500 ppm; 4 h; gas.

DL50 Rat: > 5.000 mg/kg

Remarques: Symptômes: irritation des muqueuses, Toux, Essoufflement, Conséquences possibles : endommager les voies respiratoires.

Inhalation: pas de données disponibles

Corrosion/irritation cutanée: Peut provoquer des brûlures. Lapin : corrosive.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux: irritation, irritation sévère des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: pas de données disponibles

Mutagenicité des cellules germinales: souris (foie): pas de données disponibles

Carcinogénicité: IARC: Aucun composant de ce produit (présent à des concentrations supérieures ou égal à 0,1%) n'a été identifié comme cancérogène probable, ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

Toxicité pour la reproduction: Toxicité pour le développement: pas de données disponibles

Effets sur l'embryon ou le fœtus: pas de données disponibles.

Effets sur l'embryon ou le fœtus: pas de données disponibles.

Anomalies spécifiques du développement : pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles- exposition répétée: pas de données disponibles

Danger en cas d'aspiration: pas de données disponibles

Informations additionnelles

RTEC : EJ6800000

Après résorption : Maux de tête, Nausées

Effets systémiques : effets sur le système nerveux central

Les autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

Manipuler avec des précautions d'hygiène industrielle adéquates et respecter les pratiques de sécurité.

SECTION 12: INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

12.1 Toxicité

Pas de données disponibles.

12.2 Processus de la dégradabilité

> 90 % OECD TG 301C. Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvBt

Évaluation PBT / vPvB non disponible car évaluation de la sécurité chimique non requise / non réalisée.

12.6 Autres effets négatives

Pas de données disponibles.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit: Éliminer le contenu/récepteur conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/International.

Emballage: Éliminer comme produit non utilisé. .

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | ADR/RID | IMDG | IATA |
|---|---------|--------------------|------|
| 14.1 Numéro ONU | 1297 | 1297 | 1297 |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | - | - | - |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 3 | 3 | 3 |
| 14.4 Groupe d'emballage | I | I | I |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | - | Marine polluant: - | - |

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Pas de données disponibles.

SECTION 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n ° 1907/2006.

15.1 Règlementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de données disponibles.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour ce produit.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des Phrases H citées dans les sections 2 et 3.

H226 Liquide et vapeurs inflammables. Catégorie 3.

H302 Nocif en cas d'ingestion. Catégorie 3.

H315 Provoque une irritation cutanée. Catégorie 2.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Catégorie 2.

H335 Peut irriter les voies respiratoires Catégorie 3.

Texte complet des Phrases P citées dans les sections 2 et 3.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P284 Porter une protection respiratoire.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Supprimer lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Cette FDS a été actualisée par SANIDAD AGRÍCOLA ECONEX S.L. en Avril 2023 par bibliographie disponible et conformément à la norme européenne CE 1907/2006 REACH, CE 1272/2008 et leurs modifications ultérieures. Toute information émise ci-dessus est annulée. Les informations contenues dans cette FDS sont considérées comme correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées que comme guide. Il ne représente aucune garantie des propriétés du produit. SANIDAD AGRÍCOLA ECONEX S.L. ne sera pas tenu responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit.

Date: 27 Avril, 2023